

LA LETTRE DES ADMINISTRATEURS

Avril 2008

CHANGEONS LA DONNE !

Fin 2007, le « Grenelle de l'environnement » a réuni tous les acteurs et mis sur pied plusieurs groupes de travail pour traiter des thèmes suivants : climat et énergie, biodiversité, environnement et santé, démocratie écologique, production et consommation durables, emploi et compétitivité.

Dans ce cadre, le Ministère de la Défense devra jouer un rôle actif dans cette réflexion et devra notamment répondre à plusieurs problèmes :

- ◆ Dans les années à venir, il sera confronté au problème de la déconstruction et de la valorisation d'un parc important de matériels de guerre retirés du service,
- ◆ Il devra également acquérir une expertise dans le domaine de la déconstruction de manière à pouvoir introduire des spécifications environnementales dans les dossiers de lancement des futurs programmes.
- ◆ Enfin, il devra réhabiliter un certain nombre d'enceintes militaires, polluées par des activités industrielles ou de stockage.

Aujourd'hui, le Ministère de la Défense travaille déjà, sous l'égide de la Délégation Interministérielle aux Restructurations de la Défense, à la revitalisation des bassins d'emplois touchés par les restructurations, ce qui l'amène à **s'intéresser aux activités de déconstruction et de valorisation des déchets**, par ailleurs source de création d'emplois pérennes dans les territoires, plus particulièrement pour l'instant dans les domaines de l'aéronautique et de l'automobile.

De son côté, **Nexter s'est engagé dans une po-**

litique de protection de l'environnement et s'inscrit dans une logique d'anticipation d'une législation de plus en plus contraignante, répondant au projet ISO 14001 lancé en septembre 2007.

Au delà du respect des strictes exigences légales et réglementaires, le PDG s'est engagé à :

- ◆ intégrer ces exigences environnementales dans le système de management actuel,
- ◆ mettre en oeuvre cette démarche sur les sites de Roanne, Bourges et Satory,
- ◆ promouvoir autour de l'entreprise (fournisseurs, co-contractants ou sous traitants) les règles de respect de l'environnement.

Dans ce contexte, **la CFDT veut agir pour changer la donne**. Il y a moyen de respecter l'environnement en mettant en place une nouvelle filière industrielle - et tertiaire industrielle - dans laquelle la France doit être motrice avec le souci permanent de préserver la santé des salariés.

La CFDT vous livre sa réflexion et ses propositions pour positionner Nexter sur ce nouveau marché, qu'il s'agisse du démantèlement des munitions ou encore de la déconstruction des matériels blindés. Ce serait tout de même un comble que l'industriel constructeur de ces différents produits ne soit pas intégré dans la boucle de la déconstruction !

Les administrateurs CFDT
André Golliard,
Thierry Chatelin,
Olivier Gobert

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE TENDANCE DE FOND...

La vision des entreprises françaises s'inscrit pleinement dans une dynamique mondiale marquée par **plusieurs grandes tendances** :

- ◆ **La raréfaction et la cherté accrue des matières premières et de l'énergie**, nécessaires à la croissance des pays émergents et sur lesquelles pèsent des risques physiques et géopolitiques croissants. A titre d'exemple, le démantèlement des matériels de l'armée de terre représente une filière importante de production d'acier spéciaux (qui reste relative eu égard à la consommation française) : 90% des matériaux d'un véhicule blindé sont réutilisables. Ce recyclage des métaux permettrait d'alimenter le marché et aux pays dépourvus de ressources naturelles, de se fournir en limitant la production de carbone (CO₂).
- ◆ **L'évolution des attentes des consommateurs**. Il s'agit d'une demande de produits ou services «durables» et de qualité auxquels ces mêmes consommateurs sont sensibles jusqu'à en accepter une partie du financement.
- ◆ Au delà des problématiques de pollution et de changement climatique, **les questions d'éthique professionnelle**, de diversité, de croissance internationale socialement responsable, d'intégration des handicapés, deviennent pour les générations montantes, des critères de différenciation dans la décision de rejoindre une entreprise.
- ◆ **L'implication des marchés de capitaux** : D'ampleur comparable à celle d'internet, la vague de développement durable va traverser tous les secteurs d'activité et suscite la création de divers fonds financiers dédiés.

Les filières de déconstruction vont créer des emplois pérennes, mais en nombre limités : des emplois de production, mais aussi des emplois de maîtrise des process de déconstruction et d'ingénierie amont, permettant de prévoir, dès la construction, les possibilités de récupération.

La CFDT souhaite également que les pays en voie de développement, vers qui l'Europe⁽¹⁾ expédie ses navires en fin de vie... mais pas seulement, soient associés au respect des standards de sécurité et de santé au travail. Les quelques textes internationaux qui pourraient influencer ne sont pas signés par les grands pays industrialisés et encore moins par les pays les plus pauvres. **Il s'agit donc d'une affaire de dignité humaine au niveau mondial !**

(1) : Aux Etats Unis, on n'a pas beaucoup d'états d'âme : on coule souvent les navires de fort tonnage par le fond ou on utilise la main d'oeuvre mexicaine pour les autres chantiers.

MATÉRIELS DES ARMÉES EN FIN DE VIE !

Le Ministère de la Défense est organisé autour de trois grands secteurs que sont :

- La Marine nationale,
- L'Armée de terre,
- L'Armée de l'air.

Chacune de ces branches d'activité a recours à ses propres moyens : navires, chars, blindés, hélicoptères et avions.

Selon une enquête interministérielle sur les exportations de matériels de guerre en fin de vie, on peut mesurer l'ampleur du marché de déconstruction à venir aux indicateurs suivants :

Marine nationale : 220 coques à déconstruire à l'horizon 2017 dont 71 étaient déjà hors de service en 2005. Le cas de la déconstruction très particulière des sous-marins a été abordé lors de la visite de M. Sarkozy à Cherbourg, le 21 mars dernier.

Armée de terre : 356 chars AMX 30, 105 chars AMX10P et 91 canons AUF1 sont à déconstruire d'ici 2009 auxquels s'ajoutent une cinquantaine d'hélicoptères (Gazelle et Puma). De plus, **chaque année, l'armée de terre élimine 5000 tonnes de munitions** et dispose d'un stock total de 27000 tonnes à éliminer.

Armée de l'air : Depuis 1996, de nombreux appareils sont régulièrement retirés du circuit de fonctionnement. Fin 2006, ce sont **plus de 300 avions qui sont en attente de démolition.**

CE QUE PROPOSENT LES ADMINISTRATEURS CFDT DE GIAT/NEXTER

LES ACTIONS DE DÉCONSTRUCTION EN COURS...

→ A Romorantin (Indre et Loire), **une plate forme de déconstruction automobile** a été lancée dès 2003 avec une capacité de déconstruction et de traitement de 25 véhicules par jour. L'implantation d'une unité de déconstruction automobile permettant la création de 50 emplois est également à l'étude à Roanne.

→ A Tarbes, le projet Tarbes-Lourdes-Pyrénées, de **démantèlement d'avions en fin de vie** a été annoncé le 28 janvier 2005, par le Ministère de la Défense. Le Projet expérimental PAMELA se termine et bénéficie du label européen LIFE (*). Le 27 juin 2007, les statuts de la société TAR-MAC AEROSAVE, première filière industrielle de déconstruction d'avions ont été signés au salon du Bourget. Une autre plate forme de déconstruction d'avions est également en place à Châteauroux.

→ Dans le domaine munitionnaire, il existe un partenariat avec MBDA et PYROTECHNICS (filiale de Véolia propriété et SNPE). Ces deux sociétés souhaitent installer en région centre (site de Bourges Subdray), une unité de déconstruction de munitions complexes (engins militaires et civils), avec l'objectif de devenir un centre européen de référence. Ce projet est actuellement en compétition avec un autre, de la région Aquitaine.

→ Dans le domaine naval, après l'affaire du «Clémenceau», **la déconstruction est aujourd'hui considérée comme la meilleure solution d'élimination par recyclage d'un navire en fin de vie**. Une dépollution préalable (amiante, mais aussi de nombreux produits très toxiques inflammables, explosifs ou cancérigènes) est impérative. Aujourd'hui, il est exclu de déconstruire des navires de la Marine nationale dans les pays pauvres d'Asie, cette déconstruction se fera en Europe.

Pour l'instant Giat/Nexter n'est associé à aucun de ces projets !!!

(*) LIFE est l'instrument financier de l'UE soutenant l'environnement et les projets de conservation de la nature dans toute l'UE, ainsi que dans certains pays candidats, pays adhérents et les pays voisins.

◆ Une politique industrielle fondée sur des principes forts :

Une vision européenne

C'est au niveau européen que sont votées les directives en matière de développement durable et de respect de l'environnement. Nous ne concevons pas cette nouvelle politique comme un exercice de «patriotisme économique» et avons conscience que **le cadre européen peut être un levier d'action : détermination des règles de conduite communes et études des modalités pratiques de réalisation de filières spécifiques de déconstruction.**

Une conception du développement durable

Anticiper et prévoir : Telles sont les priorités que nous devons mettre en oeuvre. Ce n'est pas aux générations futures pas plus qu'aux seuls pays en développement de payer la facture humaine en environnementale du démantèlement des matériels militaires. Il convient donc d'établir, parallèlement au plan de retrait des matériels, une planification des modes d'éliminations envisagés et le traitement des déchets associés.

La préservation de la santé des travailleurs

La lutte contre les maladies professionnelles, les accidents du travail, font partie de nos priorités. La maîtrise des filières de déconstruction passe par la maîtrise des process de déconstruction et de traitements des déchets et autres matières dangereuses.

◆ Des pistes de changement ambitieuses :

1 - Une rationalisation des structures du Ministère de la Défense pour une gestion plus efficace de la fin de vie des matériels

La CFDT plaide pour la mise en place d'une structure interministérielle experte et responsable, au sein ou au service du Ministère de la Défense, capable de définir une politique cohérente de déconstruction et de valorisation à long terme. Une gestion centralisée confiée à une structure unique, apte à développer une politique cohérente sur le long terme en collaboration avec les armées affirmerait l'engagement des politiques de notre pays.

DÉMANTÈLEMENT DES MUNITIONS... DÉCONSTRUCTION DES BLINDES EN FIN DE VIE... LES ADMINISTRATEURS CFDT PLAIDENT POUR UNE VÉRITABLE FILIÈRE DE DÉCONSTRUCTION !

2 - La création d'un fonds public dédié

Ce fonds se justifie par la nécessité d'avoir une politique publique de ces dossiers lourds relatifs au démantèlement des matériels de toutes sortes en fin de vie.

3 - Une implication plus forte des industriels en matière de déconstruction

La CFDT propose la création de partenariats entre Nexter et des professionnels du traitement des déchets, Nexter apportant la connaissance des produits à déconstruire (ingénierie et process), évitant ainsi toute main mise sur les technologies développées dans l'entreprise. La CFDT défend la notion de plate forme expérimentale et propose d'associer les compétences de Nexter autour du projet de démantèlement des munitions à Bourges et de déconstruction des blindés à Roanne.

4 - Le coût de la déconstruction intégré dès la construction

C'est la façon de partager les responsabilités de manière plus équitable et de responsabiliser constructeurs et utilisateurs. Pour les matériels de guerre terrestres, en service ou réformés, il conviendra de faire réaliser une cartographie des substances ou matériaux dangereux qu'ils comportent.

5 - Le partenariat public-privé

C'est une démarche d'entreprise à encourager, en particulier si l'on veut traiter de la même manière les produits militaires et civils (aeronefs et navires notamment).

6 - Une politique de Recherche et de Développement nationale et européenne ambitieuse

C'est possible dans les domaines des technologies de déconstruction et des techniques de dépollution (process de retraitement des déchets) en s'appuyant, entre autres, sur les pôles de compétitivité matériaux.

◆ Un large débat au sein d'une société civile, partie prenante :

S'engager dans la mise en place de ces nouvelles filières nécessite qu'un large débat soit ouvert, associant toutes les parties prenantes, **des Etats aux mouvements écologistes, en passant par les entreprises et les syndicats. Ce n'est pas seuls que nous réussirons** à mettre en oeuvre ces nouvelles filières de déconstruction de matériels en tous genres, y compris au niveau mondial. Il nous faudra également agir dans le cadre des instances internationales, avec le mouvement syndical international et avec les partenaires du mouvement écologique. **L'Europe doit également jouer son rôle, notamment en matière de réglementation et de financement.**

LA CFDT
VEUT
AGIR
DÈS
MAINTENANT !

Les administrateurs CFDT ont récemment interpellé le PDG du Groupe pour lui demander de participer activement à la réflexion que nous proposons et d'engager le Groupe Nexter dans cette voie, au niveau ingénierie et méthode notamment.

Parallèlement, la CFDT de Nexter est en contact permanent avec le Ministère de la Défense ainsi qu'avec la Délégation Industrielle aux Restructurations de Défense pour suivre ce dossier, en particulier la mise en place, au sein ou au service du Ministère de la Défense, d'une structure experte et dédiée, dotée financièrement et chargée d'organiser cette filière déconstruction.

Dans les prochaines semaines, les administrateurs CFDT saisiront les deux tutelles du Groupe.

L'ensemble des élus CFDT interviendra également au sein des différentes instances représentatives du personnel de l'entreprise, pour engager le débat avec les dirigeants de Nexter.